

Délégation: Espagne

Commission: Conseil des ministres de la Défense et des Armées

Problématique: Vers un système de défense européen face à la montée des tensions sur le continent et le monde ?

Le Royaume d'Espagne est un état transcontinental qui, situé en Europe du Sud, occupe la grande majorité de la péninsule Ibérique partagée avec le Portugal. C'est en 1986 que l'Espagne intègre la Communauté économique européenne (CEE) suite à la transition démocratique en tant qu'Etat de droit. Elle est une monarchie constitutionnelle démocratique, dont le monarque actuel est le roi Felipe VI. Depuis 2018, l'Espagne est gouverné par le Premier Ministre Pedro Sánchez, représentant du Parti Socialiste Ouvrier Espagnol (PSOE) actuellement en coalition avec le parti de gauche radical Unidas Podemos (UP). Le gouvernement promeut des politiques progressistes, qui dans la majorité des cas sont fortement europhiles. Hormis l'Union Européenne, l'Espagne est tout de même membre de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) depuis 1982 et reste un des fidèles alliés des Etats-Unis en Europe.

Le système européen a été instauré dans un contexte d'après guerre et vise donc le maintien de la paix en évitant au plus possible un repli sur-soi et la mise en place de politiques unilatérales par les Etats européens. En effet, le prédécesseur de l'Union Européenne, la Communauté européenne du charbon et de l'acier, a été créé en 1952 dans le but de limiter les conflits entre les grandes puissances européennes en mettant en commun les ressources nécessaires au matériel de guerre.

Pendant, l'année 2022 marque le retour de la guerre en Europe suite à une période de paix de 30 ans avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Cette dernière plonge le continent dans un état d'inquiétude en modifiant les équilibres internes de l'Union et obligeant à envisager désormais des mesures plus strictes et efficaces afin d'éviter les tensions intra-continentales et mondiales. Un système de défense commun est donc un sujet au cœur des débats parlementaires de l'Union Européenne dans ce monde de plus en plus multipolaire. C'est notamment dans le cadre de la déclaration de Versailles de Mars 2022 que l'idée d'une armée européenne est évoquée. Cette déclaration vise à renforcer les capacités de l'UE en matière de défense en repensant le système actuel. Ainsi, c'est entre les nouvelles permanences et les incertitudes persistantes, qu'une stratégie commune refait surface 70 ans après la première tentative de création d'une armée européenne via le projet de la Communauté européenne de défense (CED).

En vue d'atteindre l'objectif de maintien de la paix et de renforcement de la sécurité internationale, l'Union a adopté une politique de sécurité et de défense commune (PSDC) qui lui permet de disposer de sa propre capacité opérationnelle à l'étranger, sous la forme de missions civiles et d'opérations militaires dans des pays tiers. L'Espagne identifie parmi les principales menaces pour son territoire la proximité d'Etats faillis ou instables où opèrent des groupes armés criminels ou terroristes, ainsi que les déstabilisations engendrées par les flux migratoires illégaux. Nous encourageons donc la promotion de sécurité et de défense solide, avec des institutions et structures efficaces.

Malgré les ambitions alarmantes de la Russie dans l'Europe de l'Est, la mise en commun des souverainetés militaires ne serait pas un projet prioritaire pour notre gouvernement. L'Espagne est consciente des défis et des risques potentiels associés à une telle initiative, tels que le besoin d'investissements politiques et financiers importants, les questions de souveraineté et de structures de commandement, et la duplication potentielle des structures existantes de l'OTAN. Bien que ce projet porte des avantages à long terme, nous plaçons pour une plus grande coopération en matière de défense entre les Etats membres de l'UE, notamment des achats communs, le partage de renseignements et le développement de capacités de défense communes. Nous croyons surtout fermement en la coopération européenne et soutenons les politiques mises en place par les organes européens tels que le Fond européen de la défense (FED) qui vise à renforcer les capacités de défense de l'UE par le financement de recherche et développement et la Coopération structurée permanente (CSP) afin de mettre en place des projets communs de recherche et de développement en matière de défense et lancer des missions militaires conjointes si nécessaire. Néanmoins, les alliances transatlantiques avec le continent américain demeurent tout aussi importantes pour les politiques étrangères de l'Espagne. Lors de notre présidence du conseil de l'UE en 2010, nous avons mis l'accent sur l'importance d'une collaboration entre les organisations internationales notamment au-delà de l'UE telles que les Nations Unies, l'OTAN et l'Union africaine.

L'Espagne participe à plusieurs missions et opérations européennes de défense. Sur le terrain des opérations, l'Espagne montre son implication au sein de la PSDC en apportant un soutien politique, mais aussi en fournissant des ressources et des capacités aux missions que l'Union déploie dans différentes régions géographiques.

C'est le cas au Mali avec la mission EUTM, en Somalie avec la mission EUNAVFOR Atalanta contre la piraterie dans l'océan indien ou encore en Bosnie-Herzégovine dans le cadre de la mission EUFOR Althea. De plus, nous sommes un membre actif de l'OTAN en contribuant à des missions et opérations de l'organisation mais aussi en collaborant avec d'autres pays européens au sein de l'OTAN. L'Espagne a une industrie de défense solide et est impliquée dans des projets européens de coopération en matière de défense, tels que les programmes FCAS et ESSOR.

Nous participons également à l'Agence européenne de défense (AED) qui vise à promouvoir la coopération par rapport à la recherche de développement et d'acquisition de la défense. Enfin, nous avons rejoint l'Initiative européenne d'intervention (IEI) lancée en 2018 par la France qui vise à faciliter les opérations militaires et les interventions d'urgence en Europe tout en nous permettant de rester responsable de nos propres forces armées et de nos décisions défensives.

Pour conclure, l'Espagne soutient la coopération européenne de défense en participant activement aux initiatives, programmes et opérations lancés. Nous prenons donc position en faveur de la prise en compte des défis et menaces par des stratégies européennes tout en prenant en compte que nous sommes un membre fiable et engagé envers l'alliance transatlantique qui occupe une place importante dans les relations que nous entretenons notamment en ce qui concerne la défense.